

I) L'autonomie financière des collectivités territoriales

- A) Définition de l'autonomie financière
- B) Les arguments du fédéralisme financier en faveur de l'autonomie fiscale
- C) Les limites de l'autonomie fiscale
- D) L'autonomie financière des collectivités en France

A) Définition de l'autonomie financière

→ Les trois dimensions de l'autonomie financière

› La liberté de gestion

- Gestion autonome des finances
- Gestion de l'endettement

› L'autonomie budgétaire

- Liberté de dépense dans la limite des ressources disponibles
- Liberté du choix des dépenses dans la limite des compétences dévolues

› L'autonomie des ressources

- Disposition de ressources pérennes (exemple: fiscalité partagée/transférée)
- **Autonomie fiscale**
 - Modulation des assiettes
 - Fixation des taux



B) Les arguments du fédéralisme financier en faveur de l'autonomie fiscale

- L'argument économique : l'efficacité du «vote par les pieds»
 - › La révélation des préférences passe par la révélation des propensions à payer : consentement à l'impôt
 - › Limite aux risques de dérive des dépenses locales
 - › La concurrence fiscale, source d'efficacité productive
- L'argument politique : transparence et démocratie locale

C) Les limites de l'autonomie fiscale

Mécanismes limitant l'efficacité de l'autonomie fiscale	Modalités de correction
<p>Les déséquilibres de production</p> <ul style="list-style-type: none">–Les effets de débordement–Les disparités de coûts/besoins–Disparités de ressources fiscales	<p>Transferts de l'Etat vers les CT</p> <p>Partage de ressources fiscales</p>
<p>Concurrence fiscale</p>	<p>Harmonisation fiscale</p> <p>Partage de ressources fiscales</p>

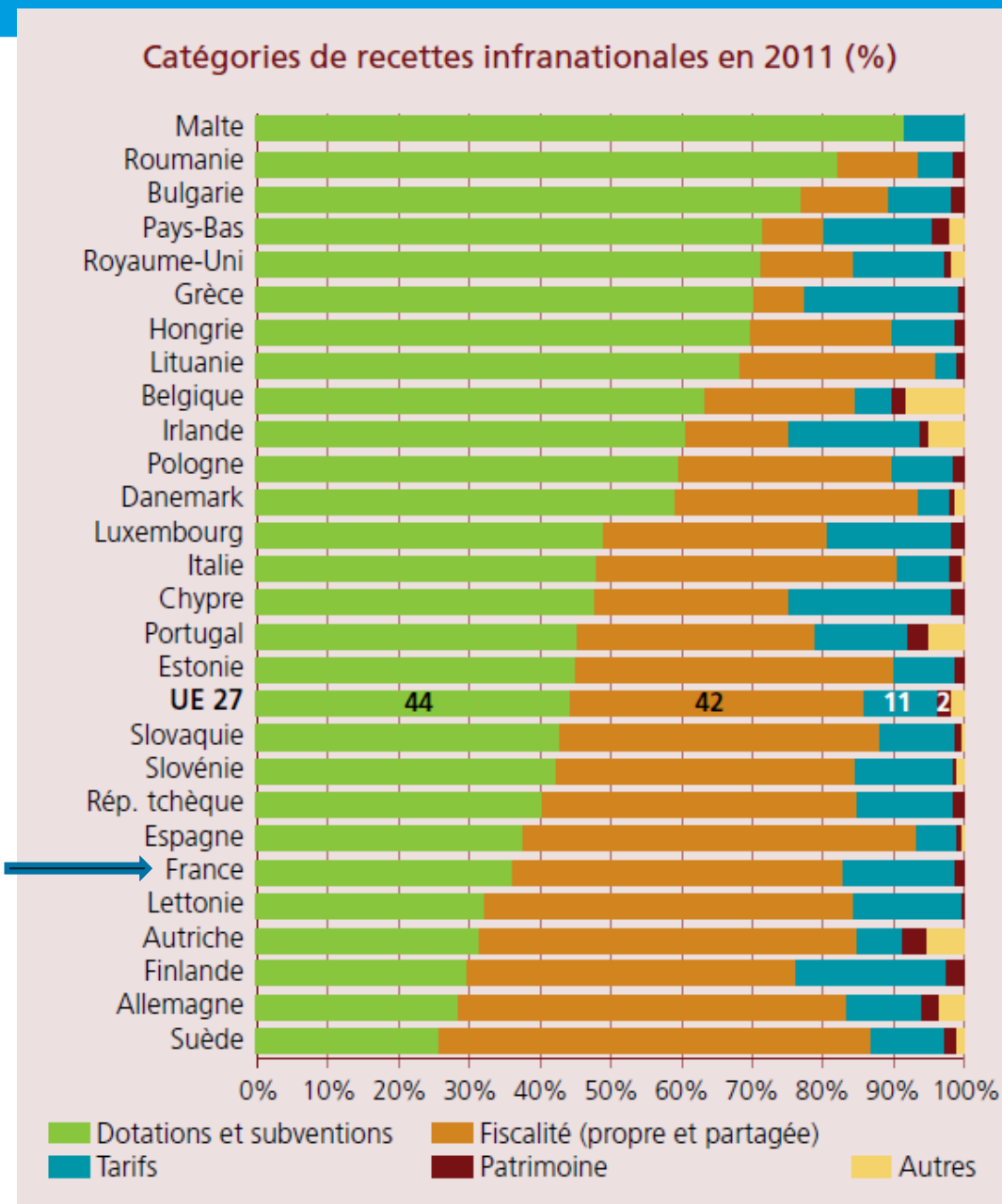


C) Les limites de la compétition fiscale

- La compétition fiscale fondée sur la mobilité des bases (Zodrow et Mieszkowski, 1986; Wildasin 1988)
 - › Sous trois conditions...
 - Grand nombre de collectivités sur un même espace
 - Coexistence de deux taxes, une sur base immobile (le sol), l'autre sur une base mobile (le capital)
 - Stratégies non coopératives adoptées par les gouvernements locaux cherchant à maximiser le bien-être de leur population
 - › ...la mobilité du capital rend la concurrence fiscale sous-optimale
 - Niveau de production de BPL insuffisant
 - Désescalade fiscale conduisant à des niveaux d'imposition de la base mobile trop faibles (*race to the bottom*)

D) L'autonomie financière des CT en France

– Un niveau d'autonomie financière plutôt élevé, pour un pays unitaire de culture centralisée



D) L'autonomie financière des CL en France

Tableau 1 : Autonomie financière des collectivités locales.

Communes + groupements avec neutralisation des reversements fiscaux	1998	1999	2000	2001	2002	2003 provisoire
Recettes totales	78,83	83,35	86,07	89,61	92,08	96,59
Emprunts	7,09	8,14	8,61	8,54	8,45	9,03
Recettes totales hors emprunts	71,74	75,21	77,46	81,07	83,63	87,56
Recettes fiscales hors compensations	36,20	36,79	37,18	37,88	38,58	40,23
- dont produit 4 taxes	31,23	31,46	31,92	31,68	32,02	
Autres ressources propres	7,94	8,01	8,45	8,72	8,71	8,78
- dont produits des services et du domaine	3,61	3,73	3,88	4,07	4,25	
- dont cessions d'immobilisations	0,90	1,18	1,22	1,30	1,16	
- dont produits de gestion courante	2,06	2,06	2,17	2,16	2,24	
Total des ressources propres	44,14	44,81	45,63	46,60	47,30	49,01
Recettes propres / Recettes totales hors emprunts	61,53%	59,58%	58,91%	57,48%	56,56%	55,97%
Départements						
	1998	1999	2000	2001	2002	2003 provisoire
Recettes totales	36,41	37,96	38	38,96	42,43	45,69
Emprunts	3,11	3,06	2,92	3,51	4,29	4,63
Recettes totales hors emprunts	33,3	34,91	35,09	35,45	38,14	41,06
Recettes fiscales hors compensations	19,85	19,8	19,64	19,09	19,8	21,07
- dont produit 4 taxes	13,54	13,66	13,85	13,8	14,21	15,1
Autres ressources propres	2,53	2,62	2,6	2,5	2,48	2,5
Produits des services et du domaine	1,76	1,76	1,7	1,74	1,61	
Cessions d'immobilisations	0,08	0,09	0,12	0,08	0,1	
Total des ressources propres	22,37	22,41	22,24	21,59	22,28	23,57
Recettes propres / Recettes totales hors emprunts	67,18%	64,19%	63,38%	60,90%	58,42%	57,40%
Régions						
	1998	1999	2000	2001	2002	2003 provisoire
Recettes totales	12,12	12,69	12,97	13,71	16,35	17,19
Emprunts	1,14	1,13	1,36	1,76	2,40	2,72
Recettes totales hors emprunts	10,99	11,55	11,61	11,94	13,95	14,47
Recettes fiscales hors compensations	6,33	5,63	5,83	5,00	5,08	5,02
- dont produit 4 taxes	3,78	3,80	3,95	3,09	3,02	3,06
Autres ressources propres	0,25	0,19	0,20	0,18	0,23	0,20
Total des ressources propres	6,58	5,81	6,03	5,18	5,31	5,22
Recettes propres / Recettes totales hors emprunts	59,87%	50,30%	51,94%	43,38%	38,06%	36,07%

- La dégradation de l'autonomie financière des collectivités territoriales au début des années 2000

- Très marquée pour les régions



D) L'autonomie financière des CL en France

→ L'acte II de la décentralisation : Le principe « **de la part déterminante** »

→ Réforme constitutionnelle du 28 mars 2003 : article 72-2, *le principe de la part déterminante*

→ Loi organique du 29 juillet 2004 : l'autonomie de ressources est précisée :

- › Le champ des ressources propres
 - Les ressources fiscales
 - Les recettes dont la loi localise le taux et/ou l'assiette, mais sans marge de manœuvre pour les CL
 - Les impôts locaux, y compris les compensations de dégrèvement
 - › Les autres ressources propres
- › Sont exclus
 - Les dotations ou subventions (y compris de CL d'un autre niveau)
 - Les ressources non pérennes
 - Les ressources fiscales nationales redistribuées
- › Le principe de la part déterminante

$$\text{Le ratio d'autonomie} = \frac{\text{ressources propres}}{\text{ressources totales pérennes}}$$

ne pourra être inférieur à son niveau de 2003

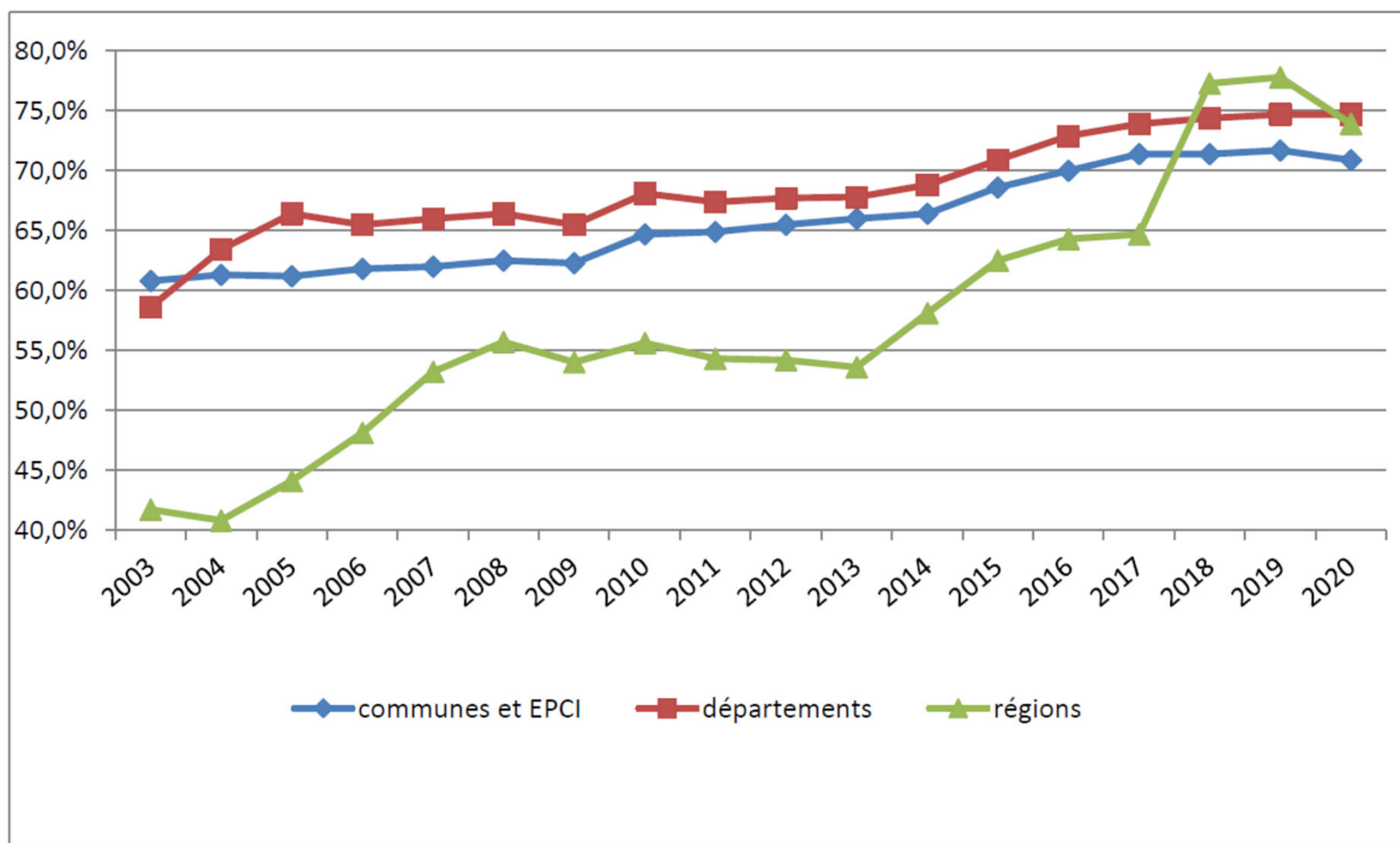


D) L'autonomie financière des CL en France

Ratio d'autonomie financière 2003

	Communes et EPCI	Départements	Régions
Ratio constaté pour 2003	60,8 %	58,6 %	41,7 %

Évolution du ratio entre 2003 et 2020



D) L'autonomie financière des CL en France

- Une réduction tendancielle de l'autonomie fiscale = baisse du pouvoir de modulation des taux locaux

$$\text{Taux d'autonomie fiscale} = \frac{\text{Recettes fiscales avec pouvoir local de taux}}{\text{Ensemble des ressources locales}} * 100$$

ÉVOLUTION DU TAUX D'AUTONOMIE FISCALE

(en millions d'euros)

	Bloc communal			Départements			Régions		
	2 012	2 017	2 021	2 012	2 017	2 021	2 012	2 017	2 021
Ressources relevant de l'autonomie fiscale (1)	56 115	65 245	61 650	20 261	26 749	15 102	2 434	2 725	3 590
Ensemble des ressources locales (fonctionnement et investissement hors emprunts) (2)	139 671	155 080	172 219	67 100	69 620	69 345	24 800	30 170	36 604
Taux d'autonomie fiscale (1) / (2) * 100	40,2%	42,1%	35,8%	30,2%	38,4%	21,8%	9,8%	9,0%	9,8%

Source : commission des finances.

Source: Assemblée Nationale, 2023



D) L'autonomie financière des CL en France

→ Les réformes depuis 2014 ont réduit l'autonomie fiscale mais augmenté l'autonomie financière...via la fiscalité nationale partagée

IMPACT DES RÉFORMES SUR LES RESSOURCES LOCALES

Ressource remplacée ou modifiée	Ressource de remplacement	Année	Montant en jeu au moment de la réforme (milliards €)	Impact sur autonomie financière	Impact sur autonomie fiscale
Relèvement du taux plafond des DMTO des départements de 3,8% à 4,5%	-	2014	2	Oui (positif)	Oui (positif)
Suppression de la DGF des régions	TVA	2018	4	Oui (positif)	Non
Suppression de la THRP (communes)	TFPB	2020-2023	15	Non	Non
Suppression de la THRP (EPCI)	TVA	2020-2023	7	Non	Oui (négatif)
Suppression de la TFPB des départements (transférée aux communes)	TVA	2020-2023	15	Non	Oui (négatif)
Nationalisation de la taxe sur l'électricité (TCFE) du bloc communal et des départements	Fractions de TICFE	2021-2024	2,2	Non	Oui (négatif)
Division par deux des valeurs locatives des établissements industriels imposables à la CFE et la TFPB	PSR	2021	3,3	Oui (négatif)	Oui (négatif)
Suppression de la CVAE (pour les régions puis pour le bloc communal et les départements)	TVA	2021-2023	20	Non	Non

Source : commission des finances.

Source: Assemblée Nationale, 2023

